

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application de l'article L121.8-II du Code de l'environnement

PROJET DE BIORAFFINERIE A SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (76)

Objet de la concertation préalable

FUTERRO, société belge pionnière dans la production d'acide polylactique (PLA), porte un projet de bioraffinerie entièrement intégrée sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville. Le projet prévoit la construction de 3 entités de production couvrant l'ensemble de la chaîne de production : unité de fermentation transformant le glucose en acide lactique, unité de polymérisation transformant l'acide lactique en PLA, unité dédiée au recyclage moléculaire du PLA. L'installation aurait une capacité de production de 75 000 t de PLA par an. Ce projet vise à conforter l'indépendance européenne dans la production et le traitement de bioplastique en présentant une alternative biosourcée, recyclable et industriellement compostable aux pétroplastiques. L'investissement total est d'environ 500 millions d'euros.

Organisation de la concertation préalable

En application de l'art. L.121-8-II du Code de l'environnement, FUTERRO a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a décidé qu'il y avait lieu d'organiser une concertation préalable et a désigné Messieurs Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION garants de cette concertation. La concertation est organisée par FUTERRO.

Durée de la concertation préalable

La concertation préalable se déroule **du 23 mai au 7 juillet 2023** inclus.

Périmètre de la concertation préalable

Le périmètre de la concertation comprend les communes de Alvimare, Anquetierville, Arelaune-en-Seine, Bernières, Beuzeville-la-Grenier, Beuzevillette, Bolbec, Bolleville, Cléville, Cliponville, Environville, Foucart, La Frénaye, Grand-Camp, Gruchet-le-Valasse, Hattenville, Heurteauville, Lanquetot, Lillebonne, Lintot, Louvetot, Maulévrier-Sainte-Gertrude, Mélamare, Mirville, Nointot, Norville, Notre-Dame-de-Bliquetuit, Parc-d'Anxtot, Petiville, Port-Jérôme-sur-Seine, Quillebeuf-sur-Seine, Raffetot, Rives-en-Seine, Rouville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Arnoult, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Saint-Eustache-la-Forêt, Saint-Gilles-de-Crétot, Saint-Jean-de-Folleville, Saint-Jean-de-la-Neuville, Saint-Maurice-d'Étela, Saint-Nicolas-de-la-Haie, Saint-Nicolas-de-la-Taille, Tancarville, Terres-de-Caux, Trémauville, La Trinité-du-Mont, Trouville, Vatteville-la-Rue, Yébleron.

Modalités de la concertation préalable

Information du public :

- Un **site internet** dédié à la concertation (www.concertation-futerro.com) ;
- Un **dossier de concertation et sa synthèse** disponibles en ligne et en mairie ;
- Un **flyer avec coupon T** distribué aux habitants du périmètre de la concertation ;
- Des **annonces dans la presse** régionale ;
- Un **affichage d'annonce réglementaire** en mairies et au siège de Caux Seine Agglomération ;
- Une affiche A3 informant des dates et des lieux des temps d'échange diffusée sur les communes du périmètre.

Participation du public :

Pendant toute la concertation, le public peut formuler ses avis, observations et questions via un **formulaire dédié** sur le site internet (www.concertation-futerro.com), via le **coupon T** joint au flyer et sur les **registres papier** mis à disposition dans les 4 mairies du périmètre visé : Lillebonne, Port-Jérôme-sur-Seine, Quillebeuf-sur-Seine et Saint-Jean-de-Folleville

Six temps d'échange sont organisés et ouverts à tous :

- Une **réunion publique d'ouverture** : le 30 mai 2023 à 18h30 - Salle Bernard Mullie à Saint Jean de Folleville
- Une **table ronde-débat** : « **Le futur des plastiques : quelle place pour les bioplastiques ?** » : le 1^{er} juin à 18h30 à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Rouen à Mont-Saint-Aignan
- Deux **ateliers thématiques**
 - o **Atelier « Impacts »** : le 8 juin à 18h30 à la Maison de l'intercommunalité de Lillebonne
 - o **Atelier « Emploi et formation »** : le 20 juin à 18h30 à la Maison des compétences de Lillebonne
- Une **réunion de proximité** pour les habitants de Quillebeuf-sur-Seine et Saint-Aubin-sur-Quillebeuf : le 29 juin (lieu à confirmer)
- Trois **Débats mobiles** : le 31 mai au Marché de Lillebonne, le 1^{er} juin au Marché de Quillebeuf-sur-Seine ; le 9 juin au Marché Port-Jérôme-sur-Seine
- Une **réunion publique de synthèse de la concertation préalable** : le 6 juillet à 18h30 Salle L'Escale à Port-Jérôme-sur-Seine

Tout au long de la concertation, le public peut s'adresser directement aux garants : christophe.bacholle@garant-cndp.fr et bruno.boussion@garant-cndp.fr

A l'issue de la concertation préalable

À l'issue de la concertation, les garants rédigeront un bilan de la concertation qui sera rendu public. FUTERRO publiera ensuite les enseignements tirés de la concertation et les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour en tenir compte.